

PROCÈS-VERBAL : SÉANCE DU 4 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 27 juin 2024, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de M. Le Maire.

Présents : Hubert PARIS, Caroline BOURGOIN, Florian LAFRESNAYE, Jennifer TEIXEIRA, Michel HUREAU, Sébastien KNOLL, Dominique LECLERC, Céline ROBERT.

Absent Excusé : Mohammed KHARMOUDY.

Secrétaire de séance : Florian LAFRESNAYE.

DEMANDE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2024

M. Le Maire demande si le Conseil Municipal a des remarques et/ou suggestions sur le Procès-Verbal du 06 juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents et représentés le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 06 juin 2024 tel qu'il est rédigé.

DEVIS BOULANGERIE – CHAMBRE DE POUSSE

Suite à une chambre de pousse défectueuse à la boulangerie M. Le Maire propose au Conseil Municipal de la remplacer :

- DJ OCCASIONS: 5 160,00 € TTC,
- MAINE FOURNIL: 7 188,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés autorise M. le Maire à signer le devis DJ OCCASIONS pour le montant de 5 160,00 € TTC.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AUPRES DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE HUON 2024/2025

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

Vu le nouvel aménagement du temps de travail proposé à notre Adjoint Technique, Mme Véronique BENARD suite aux échanges avec la Commune de la Chapelle-Huon,

Vu l'avis favorable de Mme Véronique BENARD pour sa mise à disposition auprès de la Commune de la Chapelle-Huon pour la préparation des repas des élèves scolarisés à la Chapelle-Huon et à Vancé.

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de renouveler et de signer ladite convention de mise à disposition de notre Adjoint Technique auprès de la Commune de la Chapelle-Huon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité des présents et représentés, M. le Maire à renouveler et à signer ladite convention de mise à disposition de notre Adjoint Technique auprès de la commune de la Chapelle-Huon pour l'année scolaire 2024/2025.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Monsieur LEROY Michel, Président de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille renonce au transfert du pouvoir de police de la publicité sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Point sur le Conseil des Sages (Vancé demain, démission de Patrick Delhomme et inquiétudes à propos du Festival du samedi 7 septembre 2024).
- Remplacement de la carte électronique de la cloche n°1 de l'église par l'entreprise BODET.
- Compte-rendu de la réunion GEMAPI du 02-07 à la Chartre sur Le Loir: accompagnement à l'élaboration d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde).
- Point sur les chemins de randonnées sur le territoire de la CCVBA: deux chemins seront référencés.
- Actualisation du bulletin municipal annuel ("4 pages" seront réalisés au mois de juillet).
- Visite des écoliers au Moulin Montchenou le mardi 02 juillet 2024.

- Départ d'Aurore, professeure des écoles, départ de Jocelyne, ATSEM de l'école de Vancé, départ de Marjorie, assistante restauration et départ de l'ATSEM du SIVOS.
- Fin de contrat de l'agent technique restauration recherche d'un nouvel agent.
- Vol des câbles téléphoniques (de la Joubardière à la Vallée aux Thermaux).
- Intervention du Conseil des Sages tous les trimestres.

La séance est levée à 21 heures 27.

Prochain Conseil Municipal :

- Jeudi 12 septembre 2024 à 20 heures.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les membres présents.

